

## **BASSIN D'EDUCATION BESSIN-BOCAGE VIROIS**

Journée de concertation des professeurs documentalistes du

18/11/2016

Collège Emile MAUPAS

VIRE

### **Matinée :**

Tour de table : nous accueillons deux nouvelles personnes.

Compte-rendu de la réunion du 06/09/2016 : Monsieur Arnoux, Inspecteur Vie Scolaire et animateurs de Bassins d'Education.

( C.A.N.O.P.E., formation documentaire, projet info-documentaire, A.P., E.P.I., E.M.I. et ordre du jour pour cette année scolaire, lecture ).

Demandes de formation au P.A.F. de notre Bassin d'Education :

- Que doit ou peut valider le professeur documentaliste dans les compétences numériques sachant que certains sont loins de savoir faire tout ce que l'on demande aux élèves ?
- Comment utiliser des tablettes dans un C.D.I. ?
- Comment prendre en compte l'hétérogénéité des élèves ?
- Qu'est-ce que la dyslexie ? Comment faire pour y remédier ?
- Comment apprend-on à lire aux élèves aujourd'hui ?
- plus de formation sur la lecture.

La conversation s'oriente tout naturellement sur le « parc tablettes » de nos établissements. Quand c'est le Conseil Général qui fournit les tablettes, on ne peut pas mettre les applications que l'on souhaiterait. Par exemple, il existe un petit utilitaire style Carnet de bord très pratique pour la visite de musées.

L'utilisation des tablettes ne révolutionne pas les pratiques.

Quatre collègues, parmi les personnes présentes représentantes, n'ont pas de tablettes ainsi que deux lycées, parmi les trois représentés.

Dans un collège sans tablettes, c'est le téléphone des élèves qui est utilisé, en Arts Plastiques par exemple, pour des vidéos.

## Collèges

Tablettes	5 ( Apple )	90	15	10	30	8 (Samsung)	1	1	16
Utilisation	C.D.I. en complé-ment ordis. Langues	Langues Physique Techno	E.P.S.	E.P.S. Langues	Hist/Géo S.V.T. Langues E.P.S.	Français Anglais Physique E.P.S.			Maths S.V.T. Physique
Lieu de stockage	C.D.I.	Intendance Salle Techno Salles langues	Bureau du principal			C.D.I.			

Les problèmes qui se posent sont les mises à jour et Qui vide les mémoires ? Ce qui a été retenu pour l'instant est commun aux établissements : les utilisateurs.

### Lycée

1 « classe tablettes », pour les « routiers », G.P.S., etc

Tous les lycées devraient être connectés à l'E.N.T. ( Environnement Numérique de Travail) fin 2016.

Dans un lycée, tout le parc informatique est à rénover.

Au niveau des collèges, seul un établissement (parmi ceux représentés) propose des ordinateurs en salle d'études alors que le numérique est particulièrement mentionné dans la réforme.

Nous abordons le cadeau numérique du Conseil Général à cette rentrée :

### **E-tudes.**

Après les premiers engouements d'un ou deux collègues pour ce dispositif, nous apprenons que derrière E-tudes, c'est en fait Maxi-Cours qui est là et qui n'est pas validé par l'Institution. Que devient l'enseignant ? Le politique s'implante et remet en cause de ce fait les démarches pédagogiques. Ce pack numérique coûte moins cher que les dictionnaires. Cependant, il faut une garantie de taux d'utilisation.

### Formation documentaire :

Dans un collège, il existe des heures « C.D.I. » à l'emploi du temps, 1 heure par semaine pour deux classes de 6ème. Donc ces 6ème dépassent leur « quota » horaire.

Le collègue documentaliste a deux heures de décharge. Idem pour un autre collège.

Dans un autre collège ces formations sont sur des demi-heures d'A.P. « On a besoin du documentaliste, on le prend, puis on n'en a plus besoin ».

Dans certains établissements, des E.P.I. fonctionnent avec un enseignant de discipline et un professeur documentaliste.

Formation des documentalistes : notre référent numérique nous informe que dans le cadre de la formation à distance de l'Education Nationale un courrier nous sera envoyé en décembre par C.A.N.O.P.E. pour nous proposer des formations via la plateforme Magistère, avec des exemples de séquences. « Padlet » est un service en ligne permettant la constitution d'un « mur », « Framapad » permet la rédaction collaborative de textes.

### Mise en place de la Réforme :

Les collègues ne sont plus disponibles. Lors de la pause méridienne, les élèves déjeunent en décalé. La gestion du C.D.I. sur le temps de midi pose problème ; de même pour les clubs. En campagne, les salles d'études sont bondées, en ville, les élèves quittent le collège très tôt.

### Questions diverses :

Une collègue nous informe qu'elle n'a aucune information sur son budget et qu'elle ne peut rien commander. Nous lui rappelons que dans ce cas il faut assister au Conseil d'Administration qui rend public ses documents qui peuvent être diffusés sur le site de l'établissement.

C.D.I. fourre-tout : les élèves viennent au C.D.I. parce qu'il y a des ordinateurs. C'est à nous d'être vigilants. Nous ne devons pas prendre les élèves par défaut. Dans un C.D.I., l'accès Pro-notes a été enlevé. On ne doit pas obliger les élèves à venir au C.D.I.

## **Après-midi :**

### La lecture :

Avons-nous des E.P.I. dans nos établissements autour de la lecture ?

Non, elle est travaillée en Aide Personnalisée.

Comment apprend-on à lire aujourd'hui ? Ce serait la méthode semi-globale.

Quels sont les blocages ? Lire un texte, oui, le comprendre, c'est autre chose.

En collège, les collègues, au lieu de commencer par le texte, commencent par le para-texte.

Plusieurs établissements représentés font des Prix Lecture, des Défis-lecture. Un établissement n'a pas pu mettre en place un Prix avec la médiathèque de sa ville par manque de moyens financiers. Dans un autre, les collègues de français ont juste demandé à la collègue de couvrir les livres ! Ou bien le défi est fait en A.P. sans le documentaliste. On est prisonnier des habitudes prises.

Peut-on mesurer si un élève est plus assidu à la lecture après un Prix ?

« J'aime pas lire mais celui-là, j'ai aimé ! »

Démarrer à voix haute : c'est un plus.

Possibilité de lire des chapitres le midi. Mise en place de « Desserts philo » et « Goûters philo ». Après, mise en place d'un débat : d'accord, pas d'accord.

On peut coupler une lecture de texte avec la lecture d'une nouvelle, le faire avec un collègue pour alterner.

L'emplacement des livres est important.

Dyslexie : Bibliothèque sonore d'Evreux : chaque élève « reconnu » peut s'y inscrire.

C'est gratuit, comme l'envoi et le retour des livres sonores. Au C.D.I., problème de son.

Nous ne savons pas gérer les élèves dyslexiques. Dans certains établissements, ces élèves ont une A.V.S.

Collection : Les mots à l'endroit. Comme un poisson dans l'arbre.

Les polices Verdana et Open 10 sont plus lisibles. Il faut aussi grossir à la photocopieuse les textes.

La lecture fait partie des programmes : non négociable.

Ensuite, on a le droit d'aimer ou de ne pas aimer lire.

En 2nd professionnelle, pour préparer le bac de français : Le héros et son parcours. (obligatoire, dans le programme). Choix de 5 livres sur ce sujet ce qui rassure aussi la collègue. Les élèves peuvent dessiner, faire un diaporama, répondre à des questions. Ils sont placés en rond, discutent, débattent. L'échange est incitatif.

Faire lire les élèves c'est parler, parler, parler. Cela peut être sur la dernière heure de la journée. « Qu'êtes-vous en train de lire ? Racontez. » Les arrêter quand ils veulent analyser. C'est du surplus. Il faut se fabriquer des images. Les élèves lisent, bloquent : on peut écrire pour les relancer. Ex : inscription globale à Babelio (site). Dans E-sidoc, activer la fonction Résumé, Avis d'élève.

Le coin lecture doit être agréable, confortable. La position en lecture est importante.

Un collègue aborde le Prix « Livres et Musiques », subventionné par l'espace culturel Leclerc. Ce qui est regrettable c'est qu'on ne peut pas avoir les titres avant la date de lancement du Prix. Il évoque le jour où il est allé dans un établissement scolaire en Espagne : un calendrier est affiché dans le hall. Il s'y trouve une « barrette » rouge par jour : tout s'arrête, on lit ! C'était une expérimentation. Elle a porté ses fruits puisqu'il y avait plus de lecteurs au final.

Les élèves contournent le problème. Ils disent qu'ils n'ont pas le temps de lire.

Dans un établissement représenté, des abonnements sont pris en Vie Scolaire, sur l'argent du foyer peut-être. « So foot Club ».

Un collègue documentaliste (un ancien du B.E.) fait écouter de la musique aux élèves puis leur demande de trouver des mots pour les amener au livre. (article sur lui dans Inter C.D.I. N°262-263).

#### Outils, idées pour la lecture :

Français Seconde Langue (site)

Tacite (mais il faut la licence)

Site de la B.N.F. « Le conte », les péripéties.

« Il était une fois » : jeu de cartes fait pour raconter des histoires

Lycée : Booktubeur : critique du livre en video. Une autre manière de montrer, de raconter. Peut-être fait mais sans publier.

Faire un projet littéraire avec différents collègues qui présentent chacun leur tour un texte aux élèves : déjeuner littéraire. Effet incitatif.

#### Ouvrages :

Malo et le défi de Carabelle, un album spécialement conçu pour aider les enfants en difficulté de lecture ou présentant des troubles dyslexiques (avec syllabes de différentes couleurs, réglette pour suivre la phrase).

Je réussis ma 6ème (pour les élèves dyslexiques), français, ... De La Martinière Jeunesse  
Existe aussi niveau 5ème  
Projet lecteur 8 à 12 ans, Jean-Bernard Schneider, Accès Editions

**Coups de coeur :**

Lycée :

Station Eleven d'Emilie Saint John Mandel ( polar d'anticipation, ... un nouveau genre! )

On n'a rien vu venir Roman à 7 voix. Chaque chapitre : 1 famille. Ed. Alice Duzio.

(histoire d'attentat)

L'ordre du jour étant épuisé, notre séance de réunion a été levée à 16h30.

B.Pinçon, animatrice bassin.



